

Français langue étrangère à visée professionnelle

Contexte

Cette formation s'adresse au personnel non médical peu ou non francophone, et est basée sur une démarche de pédagogie active, fondée sur l'approche actionnelle. Chaque séance s'appuie sur des situations professionnelles en lien avec les attendus linguistiques du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Les activités proposées alternent apports linguistiques (lexique métier, structures simples ou complexes) et permettent de développer les quatre compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue « écouter, parler, lire et écrire ».

Objectifs

PARCOURS A1 vers A2 : Améliorer ses capacités de communication en français dans le cadre de son travail à l'oral et à l'écrit afin d'être capable de : • Participer à une réunion, décrire une situation de travail, communiquer avec les interlocuteurs • Rédiger des écrits professionnels en français – notes et mails, pour transmettre des informations • Lire et comprendre des écrits professionnels en français. □ Obtenir le diplôme DELF A2

PARCOURS A2 vers B1 : Améliorer ses capacités de communication en français dans le cadre de son travail à l'oral et à l'écrit afin d'être capable de : • Prendre part à des échanges en réunion, faire des propositions et exprimer une opinion ou une difficulté. • Rédiger des écrits professionnels structurés (rapports, synthèses, e-mails) • Lire, comprendre et exploiter des écrits professionnels complexes en français. □ Obtenir le diplôme DELF B1

Public

Tout personnel non médical titulaire de la FPH tous niveaux, d'un niveau débutant à un niveau plus avancé. Les niveaux doivent suivre le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1, A2, B1.

Exercice

2026

Code de formation

256

Nature

AFR

Organisé par

INSERMEDIA